



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SALLE ROGER PEGOURIE – LES CABANNES

SEANCE DU LUNDI 12 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le 12 MAI à 18 Heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Roger PEGOURIE à LES CABANNES, sous la présidence de Monsieur Paul QUILES, Président.

Étaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Renée GAUTIER, Messieurs Paul QUILES, François LLONCH, Paul VILLAIN, Bernard TRESSOLS

Commune de PENNE : Messieurs Philippe DELABRE, Axel LETELLIER

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Armand CECCARELLI, Jean-Christophe CAYRE

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLEZ

Commune de VAOUR : Messieurs Pascal SORIN, Bernard HOLDERLÉ

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER,

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Jean-Pierre MARTEAU

Commune de LIVERS-CAZELLES :

Commune de MOUZIEYS PANENS :

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Claude LAURENT

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Madame Régine BESSOU

Commune de LE RIOLS :

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Gérard TERRISSOL

Commune de LABARTHE BLEYS : Madame Colette BOUYSSOU

Commune de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Jean-David ROOCKX

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Jacques MAFFRE

- Monsieur Jean-David ROOCKX est élu secrétaire de séance.

Absents et excusés : Monsieur Pierre PAILLAS (MILHARS), Monsieur Denis DONNADIEU (LIVERS-CAZELLES), Monsieur Claude BLANC (MOUZIEYS-PANENS), Monsieur Jean-Luc KRETZ (PENNE), Monsieur Bernard LARROQUE (LE RIOLS)

En préambule de l'ordre du jour, les membres du conseil communautaire valide le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2014 dont ils ont été préalablement destinataires.

Monsieur le Président rend compte de la réunion du bureau qui s'est tenue le vendredi 2 Mai 2014 et il donne la parole aux membres du bureau invités à informer le conseil communautaire des différents points ou informations qui devront être traités dans les prochaines semaines.

Monsieur Philippe WOILLEZ, Vice-président des Finances rappelle que le budget qui va être présenté au cours de cette séance a été établi en collaboration avec la commission des finances qui s'est réunie le Jeudi 24 avril.

Monsieur Claude BLANC, Vice-président des Ecoles étant absent, **Monsieur Patrick LAVAGNE** en sa qualité de Coordonnateur du travail des Commissions de la 4C rend compte du projet national d'assouplissement « des rythmes scolaires » qui est actuellement en cours d'étude.

Il précise que la semaine d'école reste sur la base des 5 jours et qu'une possibilité de réorganisation du T.A.P pourrait se moduler sur une ou deux demi-journées de la semaine, sur la base de 3 heures ou de deux fois 1 heure et demie.

Si ces modifications devaient être acceptées et adoptées pour les écoles de la 4C, il est impératif que le conseil communautaire délibère sur ce projet lors d'une prochaine réunion, qui devra être programmée obligatoirement le 2 Juin. En effet, le dossier modifiant l'aménagement des rythmes scolaires doit être déposé auprès de la DASEN (Direction Académique des services de l'éducation nationale), avant le 6 juin 2014.

Monsieur François LLONCH, Président de la Commission Tourisme explique que le comité de direction de l'EPIC s'est réuni suite au renouvellement du conseil communautaire et qu'il a été reconduit dans ses fonctions de Président et Monsieur DOUMERC de la commune de PENNE, assurera les fonctions de Vice-Président

Monsieur Jean-David ROOCKX, Vice-président en charge de la Voirie et des Déchets Ménagers informe l'assemblée que les Commissions Déchets Ménagers et Voirie se réuniront le Mardi 20 Mai aux horaires suivants 17 H et 18 H.

En ce qui concerne «le Projet de Territoire de la 4C » dont il est chargé, il annonce aussi qu'une première réunion se tiendra le Lundi 2 juin à 18 H avec l'accompagnement des techniciens du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Monsieur Axel LETELLIER, Président de la commission Bâtiments informe le conseil qu'une première réunion de la commission se tiendra le Mardi 27 Mai et sera axée sur « un état des lieux » des bâtiments de la 4C et sur l'étude des projets en cours.

Monsieur Philippe DELABRE, Vice-président de l'Action Sociale informe qu'une réunion de la commission se tiendra le Jeudi 15 Mai et sera aussi accompagnée par les techniciens du Pays qui ont travaillé en 2013 sur « l'état des lieux des différentes structures sociales » intervenant sur le territoire de la 4C.

Monsieur Pascal SORIN, Président de la Commission Agenda 21 fait état du travail qui avait été réalisé par la Commission en 2013 et des différentes pistes de travail qui avaient été répertoriées et qui vont pouvoir être développées dans le cadre de ce mandat (pesticide, pneus, mobilité.....).

Au terme de ces interventions, Monsieur le Président reprend l'ordre du jour de la réunion.

1 Délibération approbation des comptes administratifs 2013 et affectation des résultats financiers.

Le Conseil Communautaire,

- Entendu le vote et l'approbation de l'ensemble des comptes administratifs qui viennent d'être présentés et adoptés à l'unanimité,

Après en avoir délibéré :

- Valide l'affectation des résultats des comptes administratifs 2013 sur les budgets 2014 comme suit :

budget	objet	résultats antérieurs	résultats 2013	résultats de clôture	affectation des résultats 002: report à nouveau 1068: investissement
Général de la 4C	fonctionnement	192 629.34	42 927.70	235 557.04	002 : 20 516.10 * (35 557.04 – 15 040.94)
	investissement	-39 352.62	- 230 095.00	- 269 447.62	1068: 200 000.00
Budget du SPANC	fonctionnement	13 820.44	- 6800.00	7 020.44	002 : 7 020.44
	Investissement	- 8331.10	9 391.10	1 060.00	1068 : /
Budget Voirie	fonctionnement	27 271.43	283297.49	310 568.92	002: 63 386.40
	Investissement	- 24141.84	-223 040.68	-247 182.52	1068 : 247 182.52
Budget base de loisirs du Garissou	fonctionnement	/	- 15 040.94	*	Le déficit de 15 040.94 € est remonté et repris dans les écritures du budget général 2014 de la 4C, le budget du Garissou étant arrêté au 31.12.2013
	investissement	/	/	/	
Budget Ecoles de la 4C	fonctionnement	48 846.93	- 19 904.93	28 942.00	002 : 26 059.90
	Investissement	- 8 006.12	5 124.02	- 2 882.10	1068 : 2 882.10
Budget des Déchets Ménagers	fonctionnement	31 162.37	5 089.02	36 251.39	002: 36 251.39
	investissement	65 032.76	41 036.73	106 069.49	
Cuisine Collective de Fontbonne	fonctionnement	4 370.65	6 251.28	10 621.93	002: 413.58
	Investissement	- 1527.22	- 4039.18	- 5 566.40	1068: 10 208.35

2 - Délibération vote des taux d'imposition 2014.

Le conseil communautaire,

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014,

Vu la proposition faite par la commission des finances lors de sa réunion du 28 avril 2014,

Considérant la nécessité de procéder à une augmentation des taux d'imposition 2014,

Considérant par ailleurs, les décisions d'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux additionnels adoptées par l'assemblée en 2013 et concernant :

D'une part :

- L'intégration fiscale de la taxe d'habitation, la taxe du foncier bâti et la taxe du foncier non bâti en concordance avec les délibérations adoptées par les communes de St Martin-Laguepie et de Livers-Cazelles sur une période de 7 ans, conformément à l'article 1638 quater du CGI.

Et

D'autre part :

- L'intégration fiscale de la taxe du foncier bâti sur le territoire des sept communes de l'ancien territoire du Causse Nord-Ouest sur une période de 13 ans, conformément l'article 1638-0 bis du CGI,

Après en avoir délibéré, valide et vote à la majorité des membres présents (Pour : 19, Contre : 0, Abstention : 4), les taux d'imposition et produits attendus 2014 comme suit :

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :					
	Bases d'imposition effectives 2013	Taux d'imposition de 2013	Taux d'imposition plafonné pour 2014	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)
CFE	418 847	31,89	>>>	443 000	141 298
I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :					
	Bases d'imposition effectives 2013	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2013	Taux moyens pondérés des communes (si fusion)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)
Taxe d'habitation	4 549 351	9,49		4 664 000	442 614
Taxe foncière (bâti)	3 342 666	7,14		3 400 000	242 760
Taxe foncière (non bâti)	267 778	27,71		270 200	74 872

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI
995 496

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	-	36 757	-	6 568	-	47 448	-	62 581	-	1 403
Total allocations compensatrices										
Versement GIR	7									
Produit de la CVAE										
Produit de la DCRTP										
Produit de la TASCOM										

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2014

	Produit global des IFR	Produit de la CVAE	Produit de la DCRTP	Produit de la TASCOM	Produit fiscal attendu TH&TF
	101 185	47 448	62 581	1 403	212 617
					800 556
					1 013 173

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

	Coefficient de variation proportionnelle	Taux de référence	TAUX VOTES	Produit correspondant	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	TAUX VOTE	Taux mis en réserve
Produit attendu des taxes d'habitation et foncières	1,150000	10,91	10,91	508 842			31,89	
Produit de référence des taxes d'habitation et foncières		8,21	8,21	229 160			14,1298	
Produit de référence des taxes d'habitation et foncières		31,89	31,89	86 413				
Produit fiscal attendu TH & TF (dont transferts)				874 095				

3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2014

	Produit de CFE unique	TAUX VOTE
	31,89	31,89

A ALBI le 13 MARS 2014
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 Genaid QUINTIN
 Le Préfet, le 14 MAI 2014
 Regu le: 14 MAI 2014
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
 PREFECTURE DU TARN
 A des Cabannes
 Le 12 mai 2014



3 - Délibération du vote du budget général et des budgets annexes 2014.

Le conseil communautaire, entendu la présentation faite par Monsieur le Président du budget général et des budgets annexes au titre de l'exercice 2014,

Après en avoir délibéré,

Approuve les prévisions budgétaires énoncées et vote à la majorité, les budgets 2014 comme suit :

Votants : 23

Exprimés : 23

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 3

RESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL 2014 VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		2 272 653.10	2 252 137.00

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 20 516.10

Total de la section De fonctionnement	2 272 653.10	2 272 653.10
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
		158 773.61	574 863.99

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent	415 716.76	269 074.00
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté	269 447.62	

Total de la section d'investissement	843 937.99	843 937.99
---	-------------------	-------------------

Total du budget	3 116 591.09	3 116 591.09
------------------------	---------------------	---------------------

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DES ECOLES 2014
VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		708 693.07	682 633.17

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 26 059.90

Total de la section De fonctionnement	708 693.07	708 693.07
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
		9000.00	11 882.10

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent		
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté	2 882.10	

Total de la section d'investissement	11 882.10	11882.10
---	------------------	-----------------

Total du budget	720 575.17	720 575.17
------------------------	-------------------	-------------------

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DU SPANC 2014
VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		17 522.44	10 502.00

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 7 020.44

Total de la section De fonctionnement	17 522.44	17 522.44
--	------------------	------------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
		2 120.00	1 060.00

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent		
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté		1 060.00
Total de la section d'investissement		2 120.00	2 120.00

Total du budget	19 642.44	19 642.44
------------------------	------------------	------------------

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET CUISINE COLLECTIVE FONTBONNE 2014
VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		325 619.59	325 206.01

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 413.58

Total de la section De fonctionnement	325 619.59	325 619.59
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
			12 341.40

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent	6 775.00	
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté	5 566.40	
Total de la section d'investissement		12 341.40	12 341.40

Total du budget	337 960.99	337 960.99
------------------------	-------------------	-------------------

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ORDURES MENAGERES 2014

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		521 337.45	485 086.06

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 36 251.39

Total de la section De fonctionnement	521 337.45	521 337.45
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
		37 590.94	48 272.42

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent	161 571.97	44 821.00
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté		106 069.49
<u>Total de la section d'investissement</u>		199 162.91	199 162.91

Total du budget	720 500.36	720 500.36
------------------------	-------------------	-------------------

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VOIRIE 2014

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

V O T E	Crédits de fonctionnement votés au budget	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
		372 227.22	308 840.82

R E P O R T	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté		Excédent : 63 386.40

Total de la section De fonctionnement	372 227.22	372 227.22
---------------------------------------	------------	------------

INVESTISSEMENT

V O T E	Crédits D'investissement Votés au budget	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
		427 043.52	652 869.39

R E P O R T	Restes à réaliser Exercice précédent	141 662.85	163 019.50
	Solde d'exécution De la section d'investissement reporté	247 182.52	
Total de la section d'investissement		815 888.89	815 888.89

Total du budget	1 188 116.11	1 188 116.11
-----------------	--------------	--------------

4- Délibération modifiant la représentativité des élus de la 4C aux instances du Pays de l'Albigeois et des Bastides : délibération du 11 avril 2014.

Le conseil communautaire entendu les modifications à apporter à la représentativité des élus de la 4C aux instances du Pays de l'Albigeois et des Bastides ?

Après en avoir délibéré,

Décide de modifier la délibération du 11 avril 2014, visée en Préfecture le 17 avril 2014 comme suit :

➤ **Représentants à l'assemblée générale du Pays : 4 élus**

- ✓ Monsieur Philippe DELABRE
- ✓ Monsieur Paul VILLAIN
- ✓ Monsieur Pascal SORIN
- ✓ Monsieur Jean-David ROOCKX

➤ **Représentants au bureau : 2 élus**

- ✓ Monsieur Paul VILLAIN
- ✓ Monsieur Jean-David ROOCKX

➤ **Représentants au Comité de programmation Pays et LEADER Titulaires (2)**

- ✓ Monsieur Philippe DELABRE
- ✓ Monsieur Claude BLANC

Suppléant (1)

- ✓ Monsieur Bernard TRESSOLS

➤ Représentants au Conseil d'Administration (1)

- ✓ Monsieur Pascal SORIN
- ✓ Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC (Axe développement Touristique)

La présente délibération annule et remplace celle du 11 avril 2014.

5-Délibération modifiant les tarifs de vente des repas à l'U.M.T applicables au 1^{er} janvier 2014.

Le conseil communautaire, entendu la proposition de Monsieur le Président,

- **DECIDE** de procéder à une régularisation et une augmentation du prix de vente des repas au Service du portage des repas à domicile, géré par l'U.M.T, comme suit :
- Une régularisation des tarifs des repas payés par l'UMT depuis le 1^{er} janvier 2014
- Une augmentation au 1^{er} Juin 2014
- Une augmentation au 1^{er} septembre 2014

<u>Structure</u>	<u>Tarifs</u>
UMT Portage des Repas à Domicile	
1 ^{er} janvier 2014 : tarif payé par l'UMT depuis le 01.01.2014	5.07 €
1 ^{er} juin 2014 :	5.50 €
1 ^{er} septembre 2014 :	6.00 €

La présente délibération annule et remplace la précédente du 13 décembre 2013, visée en Préfecture le 18 décembre 2013.

6-Délibération portant mise en application des pénalités de retard aux entreprises SEMAT et TRANS-SERVICES, pour les 53 jours de retard sur la livraison du châssis porteur de 7 T 5, équipé d'une benne à ordures ménagères de 7m3.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que la livraison du châssis porteur de 7 Tonnes 5 et de la benne à ordures ménagères de 7m3 est intervenue avec 53 jours de retard.

Il précise que le cahier des clauses administratives de la consultation prévoyait des pénalités de retard en cas de non-respect de la date de la livraison du véhicule équipé.

L'entreprise TRANS-SERVICES, constructeur du châssis et l'entreprise SEMAT le carrossier, fournisseur de la benne, sont toutes deux concernées par cette mesure.

Il précise à l'assemblée que ces pénalités de retard vont être appliquées aux entreprises dans leur intégralité et à raison de la moitié chacune, si aucune négociation amiable n'aboutit avec les deux fournisseurs. (53 jours à 200 € soit 10 600 €).

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire l'autorise à procéder dans un premier temps à une négociation amiable avec les entreprises et d'appliquer les pénalités de retard dans leur intégralité, si aucun terrain d'entente n'est trouvé.

7-Délibération portant concours et attribution de l'indemnité de conseil et de budget du Receveur de la Communauté de Communes.

Monsieur Président rappelle que le trésorier de la collectivité en dehors des prestations obligatoires relevant du cadre de ses fonctions, est autorisé à fournir aux collectivités territoriales et établissements publics concernés, des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, qui donnent lieu au versement, par la collectivité intéressée, d'une indemnité de conseil.

Le conseil communautaire,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions et notamment son article 97,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat, Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré,

DECIDE le versement à compter du 1^{er} janvier 2014 de l'indemnité de conseil et de budget au Trésorier de la collectivité.

8-Délibération portant sur la reconduction de la convention avec la Mairie de VINDRAC, de la mise à disposition de l'employé communal sur le Service du Développement Durable

Monsieur le Président explique à l'assemblée, qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la convention avec la Mairie de VINDRAC, initialement prévue pour l'année 2013 ; qui met à disposition du Service du Développement Durable, un agent technique chargé de l'aide à l'entretien des conteneurs et des emplacements ainsi qu'à leur déplacement et à leur transport.

Il rappelle que cette convention est annuelle et que l'intervention de cet agent sur le service varie entre 40 H et 50 H en moyenne sur la période de la convention.

Au terme de cette présentation, Monsieur le Président demande au conseil communautaire de valider renouvellement de cette convention.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire l'autorise à signer la convention avec la Mairie de VINDRAC

9-Délibération approuvant le plan de financement de l'opération d'équipement en matériel du théâtre du Colombier (demande de subvention Leader)

Le conseil communautaire,

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant,

« Equipement en matériel du Théâtre du Colombier »

- Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des aides européennes au titre du programme « Leader »

Décide :

- D'adopter l'avant-projet « **Equipement en matériel du Théâtre du Colombier** », pour un montant de 7 333.33 euros Hors Taxes, soit 8000.00 euros TTC,
- De présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2014 des aides européennes au titre du « Leader »
- S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Equipement matériel du Théâtre	Dépenses	Recettes
Montant prévisionnel des travaux hors taxes	7333.33 €	
Financement prévisionnel de l'opération		
Fonds européen LEADER 55%		4 033.33
Autofinancement		3 300.00
Total financement prévisionnel de l'opération H.T :	7 333.33 €	7 333.33€

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2014, sur les articles : 2158, 2181,2184, de l'opération 22, section d'investissement.

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

10-Délibération approuvant le plan de financement de l'opération d'équipement en matériel de la base de loisirs du Garissou (demande de subvention Conseil Général)

Le conseil communautaire,

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant,

« Equipement en matériel de la base de Loisirs du Garissou »

- Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des aides du Conseil Général du Tarn,

Décide :

- D'adopter l'avant-projet « **Equipement en matériel de la base de loisirs du Garissou** », pour un montant de 36 059.26 euros Hors Taxes, soit 43 271.11 euros TTC,

- De présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général du TARN
- S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Equipement matériel base de loisirs du Garissou	Dépenses	Recettes
Montant prévisionnel des travaux hors taxes	36 059.26	
Financement prévisionnel de l'opération		
Département		9 014.85
Autofinancement		27 044.41
Total financement prévisionnel de l'opération H.T :	36 059.26	36 059.26

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2014, sur les articles : 2158, 2181,2184, de l'opération 22, section d'investissement.

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

11-Délibération approuvant le plan de financement de l'opération d'équipement en matériel de la base de loisirs du Garissou (demande de subvention Conseil Régional)

Le conseil communautaire,

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant,

« Equipement en matériel de la base de Loisirs du Garissou »

- Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des aides du Conseil Général du Tarn,

Décide :

- D'adopter l'avant-projet « **Equipement en matériel de la base de loisirs du Garissou** », pour un montant de 36 059.26 euros Hors Taxes, soit 43 271.11 euros TTC,
- De présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées,
- S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Equipement matériel base de loisirs du Garissou	Dépenses	Recettes
Montant prévisionnel des travaux hors taxes	36 059.26	

Financement prévisionnel de l'opération		
Région		10 817.77
Autofinancement		25 241.49
Total financement prévisionnel de l'opération H.T :	36 059.26	36 059.26

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2014, sur les articles : 2158, 2181, 2184, de l'opération 22, section d'investissement.

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

12- délibération validant la composition des commissions de la 4C

Le conseil communautaire, entendu la présentation des membres des commissions faite par les Vice-présidents concernés,

Sur proposition de Monsieur le Président,

- Valide la composition des membres des commissions connue à ce jour, comme suit :

1-Commission des écoles - Collège des enseignants et Coordonnateur

CORDES	REDO	ALINE	Directrice
VAOUR	OSSART	HELENE	Directrice
PENNE	ALBAREDE	CHRISTOPHE	Directeur
MILHARS	CONQUET	MURIEL	Directrice
Coordonnatrice écoles de la 4C	REVEL	MARIE	Pôle Enfance-Jeunesse

Commission des écoles- Collège des élus

MOUZIEYS-PANENS	BLANC	CLAUDE	Vice-président des écoles
VAOUR	SORIN	PASCAL	Maire
PENNE	DELABRE	PHILIPPE	Adjoint
MILHARS	LAVI	CAMILLE	C.Municipale
ST MARCEL-CAMPES	MAUREL	MARIE-JOSE	C.Municipale
VINDRAC	BESSOU	REGINE	Maire
LES CABANNES	PONS	MARIE-HELENE	C.Municipale
<u>SUPPLEANTS</u>			
SOUEL	LACAZE	STEPHANE	C.Municipale
SOUEL	FAVAREL	STEPHANIE	C.Municipale

Commission des écoles- Collège des parents d'élèves

BOURNAZEL	DION	MARIE
PENNE	PINCZON DU SEL	DELPHINE
LES CABANNES	DONNADILLE	KARINE
VINDRAC	FLOTTES	CHRISTINE
PENNE (VAOUR)	AYCAGUER	FLORENCE
VINDRAC (MILHARS)	MIGUEL	CAROLINE

2-Commission de la Cuisine de Fontbonne- Collège des élus

PENNE	DELABRE	PHILIPPE	Vice-président Cuisine de Fontbonne
MOUZIEYS-PANENS	BLANC	CLAUDE	Vice-président Ecoles de la 4C
LES CABANNES	WOILLEZ	PHILIPPE	Vice-président des Finances
MILHARS	LAVI	CAMILLE	C.Municipale
ROUSSAYROLLES	ROOCKX	JEAN-DAVID	1 ^{er} Vice-Président
VAOUR	SORIN	PASCAL	Maire
ROUSSAYROLLES	RUDELLE	COLETTE	Adjointe
PENNE	KRETZ	JEAN-LUC	Maire
BOURNAZEL	LEDOUX	CHRISTIAN	Adjoint au Maire

3-Commission Culture

CORDES	VILLAIN	PAUL	Vice-président chargé de la Culture
PENNE	DECLERQ-PUYPE	DOMINIQUE	
MILHARS	CARCANAGUE	CLAUDIE	Adjointe au Maire
VINDRAC	BESSOU	REGINE	Maire
PENNE	DELABRE	PHILIPPE	Adjoint
MARNAVES	OURLIAC	SABINE	Maire
SOUEL	LACAZE	STEPHANE	Conseiller Municipal
ST MARTIN LAGUEPIE	GREGOIRE	ANNE	Conseillère Municipale
VAOUR	HOLDERLE	BERNARD	Adjoint au Maire

4-Commission Bâtiments de la 4C et S.P.A.N.C – Collège des élus

PENNE	LETELLIER	AXEL	Président de la commission bâtiments SPANC
MILHARS	PAILLAS	PIERRE	Maire
PENNE	KRETZ	JEAN-LUC	Maire
ST MARCEL CAMPES	MARTEAU	JEAN-PIERRE	Maire
CORDES	ANDRIEU	BERNARD	C.Municipal
LE RIOLS	LARRROQUE	BERNARD	Maire
VAOUR	SORIN	PASCAL	Maire
BOURNAZEL	LEDOUX	CHRISTIAN	Adjoint Au Maire
LES CABANNES	LAVAGNE	PATRICK	Maire
ROUSSAYROLLES	ROOCKX	JEAN-DAVID	1 ^{er} Vice-Président chargé des bâtiments - SPANC

5-Commission des déchets ménagers – Collège des élus

ROUSSAYROLLES	ROOCKX	JEAN-DAVID	Vice-président
LE RIOLS	FREYGEYRES	MICHEL	Adjoint
ST MARTIN LAGUEPIE	CECCARELLI	ARMAND	Maire
ST MARTIN LAGUEPIE	CAYRE	JEAN- Christophe	Adjoint
SOUEL	ECHÉ	JEAN-PAUL	Adjoint
ST MARCEL CAMPES	MARTEAU	JEAN-PIERRE	Maire
LACAPPELLE-SEGALAR	TERRISSOL	GERARD	Maire
MARNAVES	GAUBEN	JEAN-CLAUDE	Adjoint
LIVERS-CAZELLES	DONNADIEU	DENIS	Maire
VINDRAC	LANGLAMET	BERNARD	Adjoint
PENNE	KRETZ	JEAN-LUC	Maire
MILHARS	CARCANAGUE	CLAUDIE	Adjointe
MILHARS	PAILLAS	PIERRE	Maire
LACAPPELLE-SEGALAR	NOUVIALE	JOSETTE	Adjointe
CORDES	TRESSOLS	BERNARD	Adjoint
PENNE	DELABRE	PHILIPPE	Adjoint

6-Commission Voirie – Collège des élus

ROUSAYROLLES	ROOCKX	JEAN-DAVID	Vice-président Voirie
VAOUR	CHAUVIN	ALAIN	C. Municipal
MOUZIEYS-PANENS	TRESSOLS	CHRISTINE	Adjointe
ST MARTIN-LAGUEPIE	CECCARELLI	ARMAND	Maire
ST MARTIN-LAGUEPIE	CAYRE	JEAN-CHRISTOPHE	Adjoint
SOUEL	CEBAK	FRANCK	Maire
LE RIOLS	LARROQUE	BERNARD	Maire
LACAPELLE-SEGALAR	TERRISSOL	GERARD	Maire
ST MARCEL-CAMPES	MARTEAU	JEAN-PIERRE	Maire
MARNAVES	OURLIAC	SABINE	Maire
LIVERS-CAZELLES	DONNADIEU	DENIS	Maire
ST MICHEL DE VAX	MAFFRE	JACQUS	Maire
PENNE	KRETZ	JEAN-LUC	Maire
VINDRAC	LANGLAMET	BERNARD	Adjoint
MILHARS	PAILLAS	PIERRE	Maire
BOURNAZEL	LAURENT	CLAUDE	Maire
LABARTHE-BLEYS	COUGOULE	REMI	Adjoint
LES CABANNES	MESTE	CHRISTIAN	Adjoint
PENNE	LETELLIER	AXEL	Adjoint
CORDES	GAUTIER	RENEE	C. Municipal
LACAPELLE-SEGALAR	NOUVIALE	JOSETTE	Ajointe
VAOUR	SORIN	PASCAL	Maire
PENNE	MAFFRE	SERGE	C. Municipal

7-Commission Action Sociale

PENNE	DELABRE	PHILIPPE	Vice-président Action Sociale
LES CABANNES	LAVAGNE	PATRICK	Coordonnateur des commissions - Commission Action Sociale
MILHARS	LAVI	CAMILLE	Conseillère Municipale
CORDES	TRESSOLS	BERNARD	Adjoint
LES CABANNES	FOULHOUX	SYLVIE	Conseillère Municipale
MOUZIEYS-PANENS	GASSON	DANIEL	
VAOUR	SORIN	PASCAL	Maire
PENNE	DECLERQ-PUYPE	DOMINIQUE	
FAS ST MARTIN LAGUEPIE	MARTY	FRANCOISE	
PENNE	RENARD	SERGE	
MILHARS	CASSAN	ISABELLE	Jardin d'enfants
MILHARS	MARTINSSE	MAILIS	Jardin d'enfants
LA COCCINELLE	PETITGRAND	CLAIRE	
ROUSSAYROLLES	RUDELLE	COLETTE	
MOUZIEYS-PANENS	BLANC	CLAUDE	
FAMILLES RURALES VAOUR	BRENGUIER	PASCALE	
FAMILLES RURALES VAOUR	ECHEVERRIA	NICOLE	
BOURNAZEL	PINEAU	JACQUES	
ARC EN CIEL	LAURENS	CHRISTOPHE	ARC EN CIEL
FAS ST MARTIN LAGU			
C'VITAL	AYCAGUER	FLORENCE	
FAMILLES RURALES VAOUR	BUISSON	CATHERINE	Présidente FRV
CENTRE SOCIAL	JACQUESON	MARIE.FE	Directrice
	MARQUES	EMILIE	

8-Commission Agenda 21

SORIN	PASCAL	Président de la commission Agenda 21
BOUTONNIER	JEAN LUC	SOUEL
DOINEIL	MARC	ST MARCEL CAMPES
OURLIAC	SABINE	MARNAVES
GRAVIER	SYLVIE	MILHARS
TRESSOLS	BERNARD	CORDES
LAURENS	CHRISTOPHE	LES CABANNES
COUTOU	ELISABETH	PENNE
RUDELLE	COLETTE	ROUSSAYROLLES
PRONNIER	MICHEL	MOUZIEYS PANENS
ICHARD	FREDERIC	LACAPELLE SEGALAR
BONNAFOUS/LECAT	EVELYNE	ST MARCEL CAMPES
ESPIGAT	MARC	BOURNAZEL
LACOUR	VERONIQUE	CORDES
MANUEL	CATHERINE	CORDES
LE GUERRANNIC	CLAUDE	CORDES
DURET	BENOIT	VAOUR
COTTERET	MARIE ANGE	VAOUR
GASSON	DANIEL	CENTRE SOCIAL CV
JACQUESSON	MARIE FE	CENTRE SOCIAL CV
FRANCOIS	VERONIQUE	FAMILLES RURALES
CABOT	MAUD	JARDIN DES PARADIS
FORET	JEREMY	FONTBONNE

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe l'assemblée que Cordes-sur-Ciel fait partie cette année, des 22 villages français sélectionnés pour l'émission de France 2 « Le village préféré des Français ». Le tournage de l'émission s'est déroulé sur deux jours dans la deuxième quinzaine du mois d'avril et par un très temps ensoleillé.

Il rappelle ensuite à l'assemblée que la prochaine réunion a été fixée au Lundi 2 juin à 18 H (*) et qu'elle se déroulera dans la salle de la base de loisirs ; ce qui permettra ainsi aux nouveaux élus de connaître le Site du Garissou et ses infrastructures d'accueil.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance.

(*) La réunion du conseil communautaire est déplacée au lundi 16 juin ; le service des écoles ayant obtenu un délai auprès de la DASEN pour le projet de modification des horaires scolaires de la rentrée de septembre 2014.